

# LA PLATE-FORME PRESIDENTIELLE

## 1. — PRÉAMBULE POLITIQUE

Le Conseil national du P.S.U. a examiné les conditions politiques dans lesquelles se présente la future élection présidentielle, élection qu'il considère comme un épisode important de la bataille engagée contre le gaullisme, mais non contre l'objectif central de cette bataille.

Le Conseil national a constaté que face au général de Gaulle, qui a le soutien de l'essentiel, des forces bourgeoises et réactionnaires du pays, la gauche est encore incapable de présenter un front uni. Le candidat désigné par le congrès de la S.F.I.O., Gaston Defferre, a obtenu l'appui de certains éléments du centre et de différentes personnalités. Mais, en raison de l'ambiguïté de ses positions, du style de sa campagne, dont les aspects négatifs ont été dénoncés par le P.S.U. dès le mois de février 1964, et, par-dessus tout, de son refus de discuter d'une plate-forme commune, il n'est pas parvenu à devenir le porte-parole de l'opposition de gauche. Le parti communiste, qui était cependant disposé à soutenir un homme de la S.F.I.O., a annoncé son intention de présenter son propre candidat si, comme cela paraît probable, Gaston Defferre et la S.F.I.O. refusent de signer avec lui un texte commun. La C.G.T. a fait savoir, de son côté, qu'elle ne soutiendrait pas un candidat qui n'aurait pas réalisé autour d'un programme l'union des forces démocratiques. Les autres centrales syndicales n'ont pas encore fait connaître officiellement leur position, mais il est clair qu'elles ne s'engageront pas en tant qu'organisations dans la bataille présidentielle telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Le Conseil national du P.S.U. est certain d'exprimer le sentiment de milliers et de milliers de militants et de travailleurs en déclarant qu'il n'accepte pas cette nouvelle manifestation de la

division des forces ouvrières socialistes,

La première condition à remplir pour parvenir à une candidature unique de l'opposition de gauche est la discussion d'une plate-forme politique. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de dresser un catalogue électoral traditionnel, mais de mettre en avant des options fondamentales, puis de mobiliser l'opinion populaire autour de ces options.

C'est pourquoi le Conseil national du P.S.U. prend l'initiative de proposer à la S.F.I.O. et à son candidat, au parti communiste et à l'ensemble des organisations populaires une plate-forme portant sur quatre points essentiels :

1°) Les Institutions de la période de transition marquant la fin du pouvoir personnel et ouvrant la voie à la démocratie socialiste.

2°) Les principes d'une politique d'indépendance européenne.

3°) Les données d'une réforme démocratique de l'enseignement.

4°) Enfin, les objectifs et moyens d'un contre-plan économique et social..

Le Conseil national du P.S.U. estime qu'il n'est pas possible de combattre efficacement le régime gaulliste si on ne lui oppose pas sur ces quatre points des objectifs précis et clairs. On fait le jeu du gaullisme lorsqu'on tient pour une réalité irréversible le cadre institutionnel qu'il a créé. On fait le jeu du gaullisme lorsqu'on lui laisse le monopole des affirmations d'indépendance à l'égard de la politique américaine. On fait le jeu du gaullisme lorsqu'on se contente de réclamer davantage de crédits pour l'Université et qu'on ne pose pas l'ensemble du problème de la démocratisation de l'enseignement. On fait le jeu du gaullisme lorsqu'on s'abstient d'attaquer les

bases néocapitalistes sur lesquelles il repose.

C'est en fonction des réponses qui seront faites à ses propositions et de l'évolution de la discussion qui sera engagée que le P.S.U. déterminera — à l'occasion de son congrès du printemps prochain — la position définitive qu'il adoptera à l'occasion des élections présidentielles. Il engagera, cependant, dès maintenant une campagne en vue de populariser ses propositions et de regrouper autour d'elles le plus grand nombre possible de militants et de travailleurs. Le dialogue que le parti va engager au sommet doit être conçu de manière à faire avancer le courant d'unité à la base, et le développement de ce courant doit à son tour permettre de faire progresser le dialogue.

Le Conseil national du P.S.U. mandate le C.P.N. pour prendre toutes les initiatives qui permettront, en fonction du mûrissement des problèmes, de donner des formes organiques au courant de base. Lorsque celui-ci sera devenu suffisamment fort, des objectifs plus généraux pourront être lancés. Le Conseil national retient à ce propos l'idée d'une Convention nationale des forces socialistes.

Au niveau actuel du mouvement, les trois mots d'ordre essentiels doivent être :

- **listes communes** pour les élections municipales sur la base d'un programme de gestion démocratique;

- **plate-forme commune** pour l'élection présidentielle et candidature unique de la gauche ;

- **Contre-plan.**

Dans la stratégie que le parti va ainsi développer, le contre-plan constitue un chaînon essentiel. L'idée lancée par notre congrès de Paris a fait son chemin. De nombreux militants dans les organisations syndicales, dans les mouvements de jeunesse, dans les différentes formations populaires l'ont reprise à leur compte. Ainsi apparaissent les bases d'une entente entre forces politiques et syndicales sur le programme. Ainsi l'unité commence à progresser sur le fond des choses, c'est-à-dire dans la contestation des structures économiques de la société et de l'Etat.

Unité des forces socialistes. Programme social et économique lui donnant un contenu. Rassemblement à tous les échelons de tous les partisans sincères de cette unité. Telles sont les nécessités de l'heure.

## 2. — LES INSTITUTIONS DE LA PÉRIODE DE TRANSITION MARQUENT LA FIN DU POUVOIR PERSONNEL ET OUVRENT LA VOIE DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE

Quelle que soit l'opinion que l'on se fasse des chances d'une prochaine victoire électorale en 1965, il va de soi que le contrat passé entre les formations de l'opposition de gauche repose sur l'hypothèse de cette victoire.

Au nom de la coalition, le candidat commun devra remplir deux tâches fondamentales :

1°) la dissolution immédiate des Assemblées du régime ;

2°) la formation d'un gouvernement de transition avec le concours de l'ensemble des organisations de la coalition victorieuse et chargé :

- de prendre toutes décisions qu'imposera la situation et notamment d'annuler « les mesures de colonisation administratives et militaires prises par le régime » ;

- de présenter au pays, dans un délai ne dépassant pas deux mois, la Constitution **dont les grandes lignes auront été établies**

**préalablement par les formations de gauche.**

Dans la discussion qui doit ainsi s'ouvrir, le P.S.U. mettra dès maintenant en avant les principes suivants :

1°) Nécessité de créer des organismes décentralisés pour permettre une véritable promotion individuelle et collective des travailleurs aux responsabilités économiques et politiques. Il faut, par conséquent, développer la démocratie locale et créer la démocratie régionale.

Le regroupement des petites communes en unités plus grandes et des départements en régions, ainsi que la création de districts urbains, doit s'accompagner d'une extension du pouvoir des Assemblées élues, placées à la tête de ces différentes entités administratives et de l'attribution de moyens financiers réels.

2°) Publicité très large des questions à débattre afin de rechercher le maximum de discussion à la base qui est la condition première de toute démocratie.

3°) Autonomie de grands corps indépendants ; principalement dans un premier temps :

- d'un service national de l'éducation,
- d'un service national de l'habitat,
- d'un service national de l'information,
- d'un service national de la santé.

Le système d'une gestion tripartite : usagers, administrations, pouvoirs publics, devra être étendu au maximum à ces services nationaux.

Le pouvoir judiciaire devra être totalement réformé afin d'affirmer son indépendance véritable.

4°) Création d'une Assemblée nationale élue au suffrage universel et d'une Assemblée des producteurs désignée de manière à permettre aux salariés, aux exploitants agricoles d'y avoir une représentation correspondant à leur importance numérique.

Cette Assemblée sera chargée principalement de préparer et de contrôler la politique

économique et notamment le Plan ; elle aura l'initiative des lois en matière de législation du travail et de législation sociale.

Extension d'un même système de deux Chambres au niveau régional.

5°) Définition par la Constitution des mécanismes de la planification démocratique et des droits de contrôle des travailleurs dans les entreprises.

6°) Condamnation de toutes les formes de pouvoir personnel. Attribution du pouvoir exécutif, au début de chaque législature, à un gouvernement représentatif de la majorité issue des élections.

Ce gouvernement passe avec l'Assemblée nationale un véritable contrat de confiance. Ce programme comporte notamment les grandes lignes du plan dont la durée correspond à celle de la législature.

En cas d'éclatement de la majorité issue des élections, il y a lieu de recourir à l'arbitrage du suffrage universel.

### 3. — LES PRINCIPES D'UNE POLITIQUE D'INDÉPENDANCE EUROPÉENNE, LE DÉSARMEMENT ET LES RAPPORTS AVEC LE TIERS MONDE

En matière de politique internationale, trois questions fondamentales doivent être mises en avant :

- l'Europe ;
- le désarmement
- Le Tiers Monde.

#### | *L'Europe*

Bien que limitée à six pays de l'Europe Occidentale, l'expérience du Marché commun a fait la preuve qu'une baisse des tarifs douaniers, intensifiant les échanges intérieurs, tendait à une péréquation des prix et des salaires, unifiait les conditions de travail et de vie. Elle a montré également que l'Europe pouvait prendre, une position concurrentielle vis-à-vis des États-Unis.

Mais cette évolution s'est faite suivant des principes capitalistes. C'est la concentration

financière, ce sont les profits qui sont les premiers bénéficiaires. Ceci explique les distorsions qui se sont produites entre certaines industries et certaines régions. Cela explique également le contraste qui s'est affirmé entre les velléités d'indépendance et la réalité d'une politique internationale encore soumise au leadership américain.

La démocratie socialiste française devra s'efforcer de renverser ce courant et de donner un autre contenu à la construction européenne. Il lui faudra non seulement favoriser l'action unifiée des organisations syndicales européennes, non seulement poser le problème de la signature de conventions collectives européennes et celui de la démocratisation des institutions existantes ; mais encore proposer l'instauration d'internationalisations industrielles ; européennes englobant les nationalisations existantes et la mise sur pied d'une véritable planification à l'échelle du

continent, mais pour que ce processus se développe de façon démocratique, il est indispensable qu'il ne soit pas le fait d'un groupe de fonctionnaires internationaux ou de gouvernements sans contrôle.

Cette planification européenne devra être soumise au double contrôle d'une Chambre politique élue au suffrage universel, et d'une Chambre économique et sociale véritablement représentative, dotée d'une voie délibérative dans l'élaboration des plans et d'un réel pouvoir de contrôle.

Cette action n'aura de sens que si elle engage l'Europe dans la voie de l'indépendance, vis-à-vis des deux grands blocs économique-militaires d'importance mondiale.

Bien entendu, l'indépendance n'est jamais absolue. La question est de savoir à quel niveau d'indépendance un pays ou un ensemble de pays est maître de ses propres décisions dans les questions essentielles. L'indépendance de la France n'a aujourd'hui de sens que si elle s'exerce dans le cadre d'une indépendance européenne et si elle est déliée des contraintes des grandes alliances militaires. C'est dans cette perspective que l'on peut sérieusement envisager et l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté européenne et l'unification de l'Allemagne.

### *Le désarmement*

La réalisation de ces objectifs implique, pour la démocratie socialiste française, l'opposition absolue à tout armement nucléaire.

En conséquence, elle refusera toute

constitution de forces nationales européennes ou atlantiques. De telles forces ne sont d'ailleurs que des moyens de chantage et non de sécurité dans le cadre d'une dangereuse jonglerie internationale.

Elle proposera la création d'une vaste zone de désengagement contre les grandes puissances militaires du monde.

Sans attendre passivement que les deux Grands réduisent leurs efforts militaires, l'Europe devra multiplier les propositions de désarmement général et universel et s'efforcer d'amener toutes les grandes puissances et, en premier lieu les puissances nucléaires, à les prendre en considération.

### *Les rapports avec le Tiers Monde*

La démocratie socialiste française consacra une partie importante de ses efforts au problème numéro 1 de notre temps : celui de l'inégalité qui ne cesse de s'accroître entre les pays industriels de l'Europe (U.R.S.S. comprise) et de l'Amérique, d'une part, et les pays du Tiers Monde, de l'autre.

Elle préconisera la mise sur pied d'un plan mondial dont l'exécution pourrait être confiée à l'O.N.U. En attendant, elle prendra des initiatives qui tendront à rationaliser les différentes formes d'aide. Les pratiques néo-colonialistes seront supprimées et une priorité devra être donnée aux pays qui, après avoir procédé à la réforme de leurs structures agraires, s'engagent dans la voie d'une construction planifiée de leur économie, c'est-à-dire dans la voie de l'indépendance et du progrès.

## 4. — LES DONNÉES D'UNE RÉFORME DÉMOCRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

### *Préambule*

La place réservée à l'enseignement est l'un des critères essentiels qui permettent de mesurer la valeur et l'efficacité d'un système politique et social. Or, depuis le plan Langevin-Wallon, les propositions avancées par la gauche dans ce

domaine ont été très insuffisantes.

Face à la crise profonde qui ébranle le système d'enseignement mis en place il y a cent cinquante ans par la bourgeoisie, la réaction de nombreux secteurs de la Gauche française a été de défendre l'Université libérale traditionnelle, et de se contenter de dénoncer les carences matérielles, « la grande misère de l'Université », encourageant

ainsi les réactions corporatistes.

**Or, en fait, le problème qui se pose est celui des structures de l'enseignement et pas seulement du manque de moyens matériels.**

C'est sur ce plan du reste que le pouvoir cherche à exercer son action : les différentes tentatives de réforme partielle, et plus récemment le plan Fouchet, consacrent en fait la volonté du régime d'imposer un plan technocratique de réorganisation de l'éducation nationale visant à adapter l'enseignement aux nouveaux besoins du capitalisme.

Il faut que la Gauche, pleinement consciente de cette situation nouvelle, engage la lutte sur le véritable terrain.

Devant la crise que traverse l'enseignement, la défense de l'université libérale ne correspond plus aux réalités présentes. La Gauche doit combattre pour une véritable démocratisation de l'enseignement, pour la création d'un service national d'éducation (qui implique la nationalisation de l'enseignement privé et l'abrogation de lois antilairiques).

Dans l'immédiat, elle doit opposer à la réforme que le Pouvoir va mettre en application, un contre-plan de l'université, dans la perspective d'une transition vers le socialisme.

## ***Nos principes fondamentaux***

### **A) Rôle de l'Université dans la Nation.**

La conception actuelle de l'enseignement, moyen pour les couches les plus favorisées de maintenir leur rang dans la hiérarchie sociale, doit être condamnée. Les classes dirigeantes entretiennent le mythe d'un enseignement démocratique en permettant la promotion d'un très faible pourcentage des éléments les plus doués des couches populaires.

A la promotion individuelle des «élites» », il faut proposer la promotion collective des travailleurs seul moyen de parvenir à une démocratisation véritable du recrutement. L'Éducation nationale doit devenir un investissement social.

La gratuité de l'enseignement doit être effective à tous les niveaux non seulement pour les fournitures, mais aussi pour le ramassage scolaire. Elle implique également l'aménagement des allocations familiales jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, et au-delà, l'institution d'une allocation d'études pour tous, assortie d'un

contrôle quant au travail fourni, c'est-à-dire attribuée sur des critères universitaires.

L'Éducation nationale a une triple fonction :

1. — Elle doit donner au pays des hommes qualifiés pour leur future profession, c'est-à-dire possédants des connaissances indispensables à l'appréhension totale des techniques et de leurs implications dans la vie sociale. Assurant leur formation, elle doit leur permettre, en outre, de suivre des enseignements de perfectionnement, ces recyclages qu'impose l'évolution économique.

2. — Elle doit dispenser une culture générale permettant l'épanouissement de l'individu.

3. — Elle doit permettre l'apprentissage de la démocratie par la possibilité qu'auront les usagers du Service national d'enseignement de participer aux décisions qui les concernent.

### **B) La démocratisation de l'enseignement :**

Tout essai de démocratisation de l'enseignement qui ne serait pas soutenu par des changements économiques et sociaux allant vers le socialisme, ne pourrait faire disparaître les inégalités sociales et culturelles héritées du milieu familial. Ainsi, la seule gratuité effective de l'enseignement à tous les niveaux (en elle-même souhaitable) ne saurait constituer le seul objectif ou l'objectif prioritaire d'un parti socialiste. La lutte pour le socialisme et la lutte pour un enseignement démocratique sont étroitement liées.

## ***Éléments pour un contre-plan***

### **A) L'enseignement actuel : contenu, méthodes, structures.**

1) Dans ses structures, l'enseignement actuel perpétue les inégalités sociales (implantation universitaire, division entre C.E.G., C.E.T. et Lycées).

2) Dans ses programmes, l'Éducation nationale garde un caractère d'encylopédisme, tout en négligeant les disciplines nouvelles qui devraient permettre d'appréhender les réalités de notre temps : éléments d'économie, de sociologie, de droit, de statistique, etc.

Totalement coupé de la vie sociale et professionnelle, l'enseigné demeure dans l'impossibilité de confronter à la réalité l'enseignement théorique qu'il reçoit.

3) Le rapport pédagogique maître-élève, basé actuellement sur un lien d'autorité et non de

collaboration active, joue un rôle idéologique non négligeable dans l'enseignement bourgeois. Cet état de fait est renforcé par un tout, un système de notes, d'examens, de concours qui, en organisant la sélection, pousse à un individualisme forcé contraire à l'esprit communautaire qui est celui du socialisme.

## B) La politique gaulliste.

La politique gaulliste en matière d'enseignement matérialise l'incapacité du système à résoudre de manière globale la crise de l'enseignement tant sur le plan des moyens que sur la réalisation de ses objectifs :

— renvoi à 1970 de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans (prévue à l'origine pour 1967) ;

— besoins non satisfaits de classes maternelles en milieu rural et dans les grands ensembles ;

— suppression des classes dans le primaire pour en créer dans les C.E.G. ;

— pénurie de crédits (fournitures scolaires, maîtres, locaux, etc.).

Mais il est clair qu'en dépit de ses propres contradictions tenant à la nature du système, le Pouvoir manifeste des intentions précises dont les grandes lignes du plan Fouchet sont révélatrices. En utilisant la nécessaire réforme du probatoire, le Pouvoir institue en fait un système de ségrégation sociale plus rigoureuse fondée sur la dislocation de l'Université. La suppression de la propédeutique qui était contestable dans sa forme actuelle et la formation d'enseignants au rabais (en deux ans) s'inscrivent dans cette politique de caractère technocratique.

## C) — Propositions de réforme.

### 1) Les structures.

Dans son contenu et ses méthodes, la démocratisation se joue, en fait, dès le plus jeune âge. Il convient donc d'attribuer une importance particulière aux classes élémentaires et maternelles.

En ce qui concerne l'enseignement moyen, l'institution d'un tronc commun jusqu'à 15 ans doit assurer l'orientation permanente qui réserve tout au long de la scolarité les possibilités de changement, la spécialisation intervenant lorsqu'un niveau suffisant de culture générale aura été atteint. Il comportera des cours généraux, communs à tous les élèves et des cours spéciaux dont l'éventail sera relativement ouvert. A l'issue

du cycle commun sera dispensé un enseignement plus différencié jusqu'à la fin de la scolarité : obligatoire et comprenant deux branches :

— les études théoriques, orientées vers l'enseignement supérieur ;

— les études pratiques et techniques à tous les degrés, de telle sorte qu'aucun jeune n'entre au travail sans formation professionnelle.

Tous les établissements d'enseignement supérieur doivent dépendre strictement du Service National de l'Enseignement (unité de l'Enseignement). Il sera nécessaire de prévoir à tous les échelons des passerelles entre les différentes branches, et après une propédeutique commune renouvelée, des débouchés ouverts notamment sur des instituts de formation professionnelle. La promotion sociale devra rester sous le contrôle de l'Éducation nationale.

Dans les cinq Facultés constituant l'Université « stricto sensu », les divisions ne correspondent pas ou plus aux techniques actuelles et aux nécessités scientifiques. La séparation en Facultés et Grandes Écoles, le découpage des licences et des certificats demeurent fondés sur une division en disciplines qui ne correspond plus à la réalité de notre époque. (Ex. la recherche est écartelée en biologie et en psychologie, entre des Facultés de Sciences et de Lettres d'une part et de Médecine d'autre part.

### 2) La gestion de l'Université.

Des Conseils tripartites comprenant enseignants, étudiants et parents d'élèves représentant des assemblées régionales et des comités régionaux du Plan assureront la gestion des universités. Ces Conseils seront, par ailleurs, représentés dans les instances du Plan. Cette double liaison permettra d'assurer un contact permanent entre l'Université et les organes de planification démocratique.

**3) Ces propositions de réforme ne peuvent être réalisées que si un certain nombre de conditions matérielles sont réunies : 25 élèves par classe, le quart du Budget dévolu à l'Éducation nationale, etc.**

Dès maintenant, la lutte pour une Université démocratique- doit se concrétiser et s'élargir au plan régional, à l'aide de contre-projets posant les problèmes d'implantation universitaire liés aux établissements socio-culturels, dans l'optique d'une formation permanente.

## 5. — OBJECTIFS ET MOYENS D'UN CONTRE-PLAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La planification officielle telle qu'elle a été conçue et appliquée, se trouve en échec sur des points importants ; entre autres, elle n'a pas réussi à atteindre - même incomplètement- les objectifs d'expansion globale sans une certaine inflation. Et le gouvernement, pour faire obstacle à celle-ci, n'a pas été capable de trouver de méthodes autres que celles de l'économie libérale, ce qui l'a conduit à bloquer le développement de son propre plan.

L'automne 1964 nous apporte réduction d'horaires, licenciements, blocage des salaires du secteur public, freinage de l'investissement, ralentissement de l'expansion. Le risque d'un chômage important ne peut plus être exclu.

Il se trouve ainsi confirmé qu'aucune planification ne peut réussir sans de profondes réformes de structure.

Le fait que le gouvernement fasse discuter son projet de plan par le Parlement et le Conseil économique est une occasion de dénoncer cette politique réactionnaire et de présenter les éléments principaux d'une autre politique économique, celle qui s'inspirerait d'un contre-plan élaboré par la Gauche tout entière.

### I. - Les objectifs du contre-plan

a) Le droit au bien-être pour tous exige à la fois un développement économique rapide, c'est-à-dire le relus de toute « stabilisation » par le freinage de l'expansion et la prise en charge: par la collectivité de tous les besoins essentiels que la société capitaliste ; s'est révélée incapable de couvrir correctement.

b) La société capitaliste ne sait progresser qu'en aggravant l'injustice sociale. C'est un objectif socialiste essentiel que de mettre fin aux inégalités flagrantes entre régions ; entre salariés et non-salariés ; entre ouvriers et employés et cadres supérieurs.

Ce résultat doit être recherché de deux manières :

— par une intervention dès le stade de la formation des revenus (contrôle des profits, des revenus non salariaux et, d'une façon générale, de

l'ensemble des gros revenus), les transferts indirects de revenus ne constituant, pour la population active, qu'un palliatif ;

— pour la partie de la population qui n'est pas d'âge actif, l'augmentation des transferts de revenus et leur meilleure affectation constituent, au contraire, les moyens appropriés pour mettre fin au scandale de la misère des vieux et à la discrimination contre les familles populaires.

c) La collectivité doit couvrir une part croissante des besoins sociaux minimum : logement, santé, charges familiales, transports en commun, éducation et loisirs collectifs. La collectivité peut, sinon parvenir à une, égalité véritable dans la satisfaction de ses besoins, du moins s'assurer que personne ne sera privé de produits ou services fondamentaux.

d) Les plans successifs n'ont, en aucune manière, pris en considération une revendication fondamentale des travailleurs : la réduction de la durée de travail.

Une politique socialiste doit la faire figurer parmi ses objectifs car elle est possible grâce au progrès technique et à une politique d'investissements nationale.

e) Enfin, la société capitaliste s'organise autour de la vente de produits ou de services isolément vendus aux particuliers. Elle ignore les besoins collectifs, néglige l'aménagement de l'espace et l'équipement urbain, sacrifie son propre avenir, introduit le mercantilisme du profit dans tous les rapports sociaux. Une politique socialiste donnera une priorité absolue au développement de l'enseignement, de la recherche scientifique et à l'aménagement de l'espace national en favorisant notamment le développement des régions sous-équipées.

### II.- Les moyens d'une nouvelle politique économique

A) La réalisation de ces objectifs suppose une transformation profonde du système économique.

Le secteur public étendu par la nationalisation des pôles de domination actuels et par la municipalisation du sol, doit être le moyen essentiel de la planification dont les objectifs seront pour lui impératifs. Sa gestion doit être réorganisée et démocratisée. Une plus grande autonomie donnée aux entreprises nationales leur permettra, enfin, de faire du secteur public, un secteur pilote en matière de salaire et de politique sociale.

L'investissement sera reconnu comme une fonction nationale. Les investissements de base relèveront du seul secteur public.

Les autres seront financés pour l'essentiel par une **Caisse nationale des investissements**.

Le plan, qui ne s'occupera pas seulement de la production de la richesse, mais aussi de sa répartition, s'appuiera sur le secteur public et la Caisse nationale des investissements pour faire évoluer les structures économiques dans l'agriculture, l'industrie, la distribution et l'ensemble des services, de manière à permettre la création progressive d'une économie socialiste.

**L'élaboration du plan doit être démocratique.** Elle ne pourra l'être qu'à deux conditions :

— les choix préalables à tout plan doivent être discutés au niveau national par l'ensemble des forces sociales du pays, en même temps que par sa représentation politique ;

— la discussion des objectifs du plan doit ensuite se faire dans chaque branche avec la participation des syndicats, mais cette participation ne sera effective que si elle s'appuie sur une puissance syndicale renforcée dans l'entreprise et l'extension des pouvoirs des comités d'entreprise.

Enfin, à tous les niveaux, l'exécution du plan doit être contrôlée démocratiquement.

**B) La poursuite des objectifs ainsi définis est en contradiction absolue** avec les intérêts et les méthodes du capitalisme. Mais celui-ci se défendra. La bataille quotidienne se déroulera dans le domaine de la **politique économique et notamment de la politique monétaire.**

Le capitalisme français a trouvé son moyen de défense : c'est l'inflation. Il ne sait plus aujourd'hui financer l'investissement que par l'inflation car, vivant de consommations artificielles et pas toujours utiles, encouragées par une publicité incontrôlée, il a tué « l'esprit d'épargne » bourgeois qui fut autrefois la source de sa puissance. A l'heure actuelle, les périodes de stabilité monétaire sont de plus en plus des

périodes de stagnation. A cette nouvelle forme de crise, une politique économique socialiste mettra fin en assurant le **financement normal et largement public de l'investissement, en réorganisant le système bancaire par une nationalisation totale et effective, en luttant contre toutes les hausses spéculatives de prix, notamment par la municipalisation du sol et l'assainissement de la distribution et en fondant une politique des revenus sur le contrôle des gros.**

Enfin, l'orientation vers le socialisme exige que l'économie européenne ne soit pas sous la dépendance des États-Unis. Cela veut dire que **l'Europe ne sera indépendante et n'offrira de chances au socialisme** que si son économie est protégée de l'influence financière américaine par un tarif douanier et un contrôle effectif des mouvements de capitaux. C'est dans cette perspective que l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne, par ailleurs nécessaire sur le plan politique, doit être située. Cela veut dire aussi que l'économie européenne doit être planifiée.

**Qu'il s'agisse des réformes de structure ou de la politique conjoncturelle les orientations socialistes apparaissent ainsi en complète contradiction avec le système libéral et, par conséquent, avec la nature du régime actuel.**

### C) REVENDICATIONS PRIORITAIRES

Faire comprendre cette situation aux travailleurs de ce pays est, par conséquent, l'objectif politique le plus urgent ; c'est par la lutte que ce résultat sera atteint. Les revendications les plus immédiates et les plus positives à cet égard peuvent être ainsi formulées :

— **Salaire minimum** à 500 F par mois, le plus vite possible et en tout cas avant la fin du V<sup>ème</sup> Plan. Mensualisation des salaires. Égalité des sexes devant le salaire et l'emploi. Retraites minima à 250 F par mois dans les plus courts délais.

— **Indexation des salaires et retraites minima** ainsi que des prestations familiales sur le revenu national pour éviter les dégradations constatées dans le passé.

— **Réduction de la durée du travail** à salaire égal pour aller vers les quarante heures par semaine et le droit à la retraite à soixante ans.

— **Parité des salaires entre le secteur public et le secteur privé ; droit au rattrapage pour les catégories** qui ont été victimes de l'évolution récente Salariés du secteur public, titulaires du

S.M.I.G. et des prestations familiales, petits exploitants agricoles, habitants des régions défavorisées (notamment suppression des abattements de zone),

— **Application intégrale aux travailleurs étrangers** de la législation applicable aux travailleurs français.

— Politique systématique de réduction de la hiérarchie des revenus.

— **Construction rapide de 550.000 logements par an, dont « 300.000 H.L.M. locatives.**

— **Constructions massives d'établissements**

d'enseignement technique ou universitaire, d'hôpitaux, de stades, de maisons de vacances,

— **Économies budgétaires** massives sur les dépenses militaires (force de frappe) et sur les subventions parasites aux grosses entreprises.

— **Réforme fiscale** qui assure une redistribution plus juste des revenus en commençant par supprimer les privilèges fiscaux accordés aux riches et réprimer la fraude.